

Opération parapluie : le Directeur Général de la police dans la boucle...

Était-il vraiment possible que seul le Préfet de Police et quelques-uns de ses adjoints trinquent ?

Pas sûr que ce soit la musique qui égaie spontanément les nuits du Note, restaurant de nuit de la capitale où l'on vit passer Christophe Castaner, n'empêche que depuis deux jours "y a d'la rumba dans la maison police...". Nous l'avions déjà évoqué dès lundi, certains dysfonctionnements dans la gestion du maintien de l'ordre (MO) à Paris, le samedi 16 mars dernier, posaient questions aux conseillers police-sécurité de Matignon et de l'Elysée. Outre le fait que, selon l'analyse de ces derniers, "les autorités administratives ont élevé le principe de précaution, à un niveau supplémentaire à ce que demande le pouvoir exécutif", **il y avait eu cette affaire des charges "appauvries" des cartouches de lanceurs de balles de défense.** "L'élévation du principe de précaution" en clair, cela voulait dire que les ordres de mettre fin à la casse et aux violences n'étaient jamais parvenus aux effectifs engagés sur le MO parisien. D'où le limogeage du Préfet de Police Michel Delpuech, de son directeur de cabinet et du DSPAP, Frédéric Dupuch. Pour ce dernier, des policiers de terrain, expliquent qu'il n'en faisait qu'à sa tête depuis pas mal de temps. Très exactement depuis qu'Alain Gibelin, le responsable de l'ordre public et de la circulation avait "disparu de cette dernière", après un sérieux AVC. On lui avait bien trouvé un remplaçant mais, *"samedi 16, Dupuch a décrété qu'il commandait tout, le maintien de l'ordre et ses troupes chargées de pratiquer les interpellations"* explique un commissaire.

Il faut dire que précédemment, quand la DSPAP (direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne) et la DOPC (direction de l'ordre public et de la circulation) s'étaient occupé chacune de leurs missions respectives, la mise en œuvre concomitante de leurs salles de commandement avait provoqué pas mal d'embouteillages, à l'arrivée sur le terrain de consignes parfois contradictoires. Et souffrir d'un embouteillage, pour le service chargé - entre autres - de la circulation dans la capitale, c'est tout de même limite... Dès lors, Frédéric Dupuch aura beau dire qu'il a justement voulu centraliser le commandement, ce que vient d'ailleurs de décréter le Premier ministre pour les services d'ordre à venir. Mais, si ce premier aspect du fiasco du 16 mars pouvait se régler par la mise au rancart de responsables de la PP, restait une question. **"Qui a donné l'ordre de commander des munitions appauvries pour les cartouches de LBD ?"**

Nous la posions dès lundi soir. Certains imaginent qu'elles existaient dans les stocks de la PP, et que Frédéric Dupuch a donné l'ordre de se servir de celles-ci, plutôt que de plus puissantes. Sans prévenir sa hiérarchie, bien entendu. Sinon, il fallait bien qu'elles aient été réclamées au fabricant. La centralisation des services chargés d'approvisionner les effectifs en matériel, pouvait dès lors déclencher une onde de choc, jusqu'au ministère de l'Intérieur notions nous. Christophe Castaner a -depuis- déclaré qu'il n'était pas au courant de ce détail logistique. Nous posions alors la question de savoir si **son cabinet, à tout le moins son directeur, pouvait être impacté.**

Pour l'instant,

son ministre n'a pas (encore) lâché ce dernier.

Et enfin, nous nous demandions si **la réponse ne pouvait se trouver à la direction générale de la Police nationale (DGPN),** et plus précisément auprès

du Directeur lui-même... Est-ce là que se situe le nœud de ce sac ? Toujours est-il que

l'on nous annonce le départ d'Eric Morvan (DGPN) lors d'un mouvement préfectoral prévu pour le 29 mai,

trois jours après les élections européennes. Un mouvement qu'un membre de la haute Administration annonce comme pouvant être d'une ampleur inégalée... S'il se fait comme l'indique notre information, le remplacement d'Eric Morvan sera-t-il présenté comme un jeu de chaises musicales normal ? Ou s'inscrirait-il dans la même boucle que ceux entrepris à la PP ? Pas sûr que l'exécutif l'admette, si tel est le cas... Quoi qu'il en soit, nommé à ce poste le 21 mai 2017, il l'aura tenu 24 mois. Ce n'est pas le record du séjour le plus bref à cette place, mais il n'en est pas loin...